

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025 (non audité)



Cette publication est également offerte par voie électronique sur le site Web de FedNor :

<https://fednor.canada.ca/fr/transparence/rapport-financier-trimestriel-pour-trimestre-termine-31-decembre-2025>

Pour obtenir un exemplaire de cette publication ou un format substitut (braille, gros caractères, etc.), veuillez communiquer avec :

FedNor : Unité des communications

Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

19, rue Lisgar, bureau 307

Sudbury (Ontario) P3E 3L4

Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-877-333-6673

ATS (pour les personnes malentendantes) : 1-866-694-8389

Heures de bureau : de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)

Adresse de courriel : media@fednor.gc.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indications contraires, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario soit mentionnée comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans la présente publication dans un but commercial, veuillez communiquer avec l'Unité des communications de FedNor, aux coordonnées ci-dessus.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario.

Cat. No. lu91-2/2F-PDF

ISSN 2817-4380

Also available in English under the title: Federal Economic Development Agency for Northern Ontario: Quarterly Financial Report for the Quarter ended December 31, 2025.



Table des matières

1. Introduction.....	4
1.1 Pouvoirs, mandat et programmes	4
1.2 Méthode de présentation	4
1.3 Structure financière et définitions de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor)	5
2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs	5
3. Risques et incertitudes.....	8
4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes	8
5. Approbation des cadres supérieurs	8
6. Annexes.....	10
6.1 État des autorisations (non vérifié)	10
6.2 Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifié)	11



1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction conformément aux exigences de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) en vertu de l'article 65.1 de *la Loi sur la gestion des finances publiques* et suivant la forme et la manière prescrites par le Conseil du Trésor.

Le présent rapport doit être lu en parallèle avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses](#) (le cas échéant) pour l'exercice 2025-2026. Ces documents présentent une description sommaire du mandat et des programmes de FedNor.

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ni d'un examen.

1.1 Pouvoirs, mandat et programmes

L'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) a été créée en 1987 en tant qu'initiative fédérale au sein du ministère de l'Industrie. Son mandat est de favoriser l'expansion et la diversification de l'économie du Nord de l'Ontario. Au cours de l'exercice 2021-2022, par l'intermédiaire du [décret C.P. 2021 0840](#), daté du 6 août 2021 et entré en vigueur le 12 août 2021, la responsabilité du contrôle et de la supervision de l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario a été transférée du ministère de l'Industrie à FedNor.

FedNor s'efforce de créer des possibilités de croissance économique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, plus novatrices et plus productives, en travaillant avec diverses communautés afin de développer et de diversifier leur économie, et en faisant la promotion des forces de la région.

Une description sommaire des principales responsabilités de FedNor peut être trouvée sur son [site Web](#) externe ainsi que dans [le plan ministériel pour 2025-2026](#).

1.2 Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par FedNor en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations qui l'accompagne inclut les autorisations de dépenser du ministère accordées par le Parlement et utilisées par le ministère, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses et le budget supplémentaire des dépenses (le cas échéant) de l'exercice 2025-2026. Le présent rapport a été préparé au moyen d'un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.



L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations disponibles sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

FedNor utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

1.3 Structure financière et définitions de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor)

Les termes décrits ci-dessous sont couramment utilisés dans le rapport :

- **Fonctionnement (crédit 1) :** Montant approuvé que le ministère peut consacrer aux salaires et aux dépenses de fonctionnement pendant l'exercice en question.
- **Subventions et contributions (crédit 5) :** Montant approuvé que le ministère peut utiliser pendant l'exercice pour verser des subventions et des contributions aux bénéficiaires éventuels.
- **Autorisation :** Approbation du Parlement de dépenser des fonds jusqu'à concurrence d'un montant déterminé.
- **Régime d'avantages sociaux des employés (RASE) :** La contribution du ministère aux régimes d'avantages sociaux des fonctionnaires.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section illustre les changements importants apportés aux résultats financiers trimestriels au 31 décembre 2025. Pour en savoir plus sur l'état des autorisations de FedNor, voir l'annexe 6.1 : État des autorisations.

État des autorisations : Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement

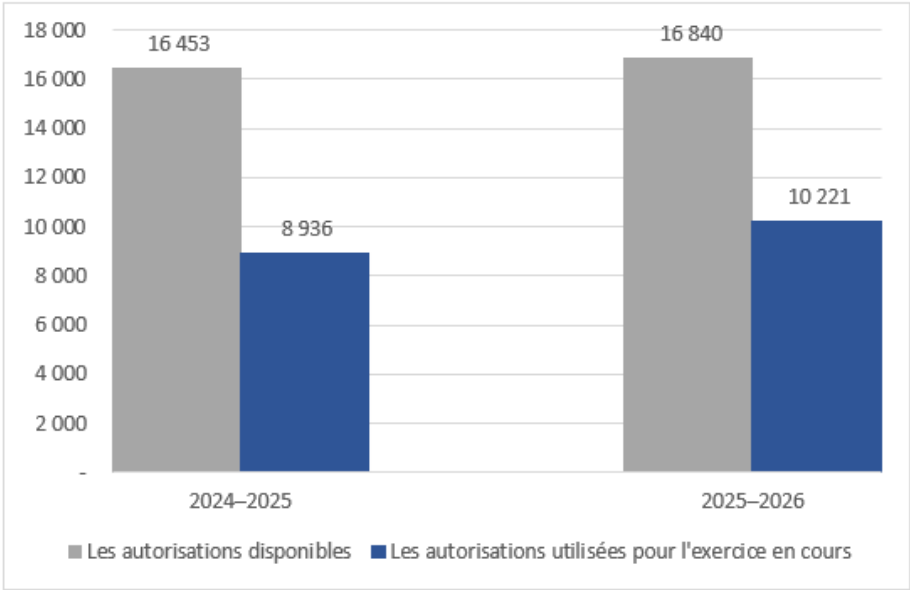
En date du 31 décembre 2025, le total des autorisations disponibles pour l'exercice 2025-2026 se chiffrait à 16,84 millions de dollars, comparativement à 16,45 millions de dollars en date du 31 décembre 2024. Cela représente une augmentation de 0,39 million de dollars (2,4 %) cette année.

L'augmentation peut principalement être attribuée à un financement supplémentaire pour des programmes temporaires.

Les autorisations de crédit 1 utilisées depuis le début de l'exercice se chiffraient à 10,22 millions de dollars à la fin du troisième trimestre de l'exercice en cours, comparativement au montant de 8,94 millions de dollars utilisé au 31 décembre 2024. Cela représente une augmentation de 1,28 million de dollars (14,3 %) cette année, et l'augmentation est attribuable aux démarches faites par FedNor pour atteindre son effectif de ressources humaines opérationnelles depuis qu'elle est devenue une agence autonome.

Le graphique 1 illustre les autorisations disponibles totales pour l'exercice ainsi que le montant des autorisations utilisées du début de l'exercice jusqu'à la fin du trimestre.

Graphique 1 : Autorisations budgétaires nettes et dépenses pour le crédit 1 au 31 décembre – Comparaison entre 2024–2025 et 2025–2026
(en milliers de dollars)



État des autorisations : Crédit 5 – Subventions et contributions

En date du 31 décembre 2025, le total des autorisations disponibles pour l'exercice 2025–2026 était de 69,39 millions de dollars, comparativement à 47,93 millions de dollars en date du 31 décembre 2024. Cela représente une augmentation de 21,46 millions de dollars (44,8 %) cette année.

Cet écart se compose d'un certain nombre d'éléments entraînant une augmentation nette de 21,64 millions de dollars, comme suit :



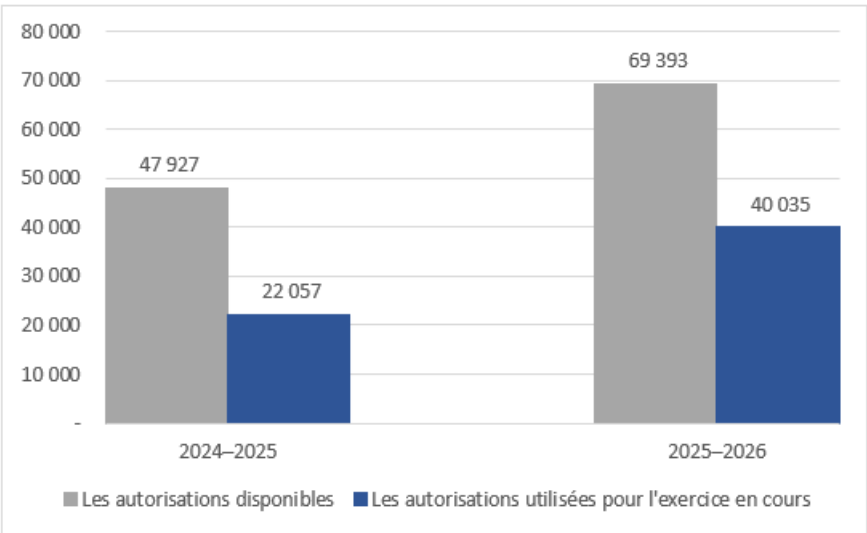
- **Augmentation du financement (21,64 millions \$)**
 - Programme d’entrepreneuriat pour les entrepreneurs noirs : + 0,06 million \$
 - Initiative en matière d’intelligence artificielle : +1,19 million \$
 - Initiative régionale d’investissement dans la défense : +3,00 millions \$
 - Initiative régionale de réponse tarifaire et ses suppléments : +12,21 millions \$
 - Achèvement d’un remboursement de prêt dans le cadre du Fonds stratégique pour l’innovation à Innovation, Sciences et Développement économique Canada : +5,00 millions \$

Les autorisations de crédit 5 utilisées depuis le début de l’exercice se chiffraient à 40,04 millions de dollars à la fin du troisième trimestre de l’exercice en cours, comparativement au montant de 22,06 millions de dollars utilisé au 31 décembre 2024. L’augmentation de 17,98 millions de dollars (81,5 %) représente une disponibilité accrue des fonds budgétaires, principalement en raison d’un nouveau financement pour l’Initiative régionale de réponse tarifaire et l’Initiative régionale d’investissement dans la défense, ainsi qu’un financement accru pour l’Initiative régionale en matière d’intelligence artificielle et pour le programme de Croissance économique régionale par l’innovation subséquemment à la conclusion des remboursements du prêt du Fonds stratégique pour l’innovation de 5,0 millions de dollars en 2024-2025.

Le graphique 2 illustre les autorisations disponibles totales pour l’exercice ainsi que le montant des autorisations utilisées du début de l’exercice jusqu’à la fin du trimestre.

Graphique 2 : Autorisations budgétaires nettes et dépenses pour le crédit 5 au 31 décembre – Comparaison entre 2024–2025 et 2025–2026

(en milliers de dollars)



3. Risques et incertitudes

FedNor a conclu un protocole d'entente avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) qui continuera à lui fournir des services internes, y compris l'infrastructure et le soutien en matière de technologie de l'information ainsi que les services de sécurité.

En ce qui concerne les risques associés aux programmes des paiements de transfert et aux bénéficiaires des paiements de transfert, FedNor transfère des fonds aux bénéficiaires chaque année, tout en équilibrant les risques associés aux programmes et aux bénéficiaires afin de remplir son mandat. FedNor entreprend des évaluations des risques visant les programmes nouveaux, existants et modifiés, ainsi qu'une évaluation générale annuelle de chaque bénéficiaire pour cerner les secteurs de risque. Comme la majorité des subventions et des contributions sont versées dans le cadre de programmes existants dotés de contrôles internes efficaces, l'organisation continue de chercher à améliorer ces contrôles.

Du point de vue de la gestion interne, FedNor continuera à surveiller et, au besoin, à élaborer des mesures d'atténuation claires à l'égard de ses risques financiers.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Aucun changement important n'a été apporté pendant le troisième trimestre de l'exercice 2025-2026.

5. Approbation des cadres supérieurs

Cette section vise à fournir l'approbation des cadres supérieurs, telle que requise par la Politique sur la gestion financière, comme suit :

Approuvé par :



Original signé par

Original signé par

Valerie Gideon

Présidente

Le 23 février 2026

Daniel Audet

Dirigeant principale des finances

Le 12 février 2026



6. Annexes

6.1 État des autorisations (non vérifié)

(en milliers de dollars)

Exercice 2025–2026			
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 — Dépenses de fonctionnement	16 840	3 848	10 221
Crédit 5 — Subventions et contributions	69 393	23 649	40 035
Total des autorisations votées	86 233	27 497	50 256
Régimes d'avantages sociaux des employés	2 054	513	1 541
Autorisations législatives budgétaires totales	2 054	513	1 541
Autorisations totales	88 287	28 010	51 797

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

(en milliers de dollars)

Exercice 2024–2025			
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	16 453	3 547	8 936
Crédit 5 - Subventions et contributions	47 927	7 155	22 057
Total des autorisations votées	64 380	10 702	30 993
Régimes d'avantages sociaux des employés	1 795	448	1 346
Autorisations législatives budgétaires totales	1 795	448	1 346
Autorisations totales	66 175	11 150	32 339

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.



6.2 Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifié)

(en milliers de dollars)

Exercice 2025–26			
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :			
Personnel	16 468	3 852	10 712
Transports et communications	454	107	223
Information	752	150	202
Services professionnels et spéciaux	1 004	248	549
Location	56	1	8
Services de réparation et d'entretien	36	1	6
Services publics, fournitures et approvisionnements	13	2	7
Acquisition de matériel et d'outillage	111	-	55
Paielements de transfert	69 393	23 649	40 035
Dépenses budgétaires brutes totales	88 287	28 010	51 797
Dépenses budgétaires nettes totales	88 287	28 010	51 797

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

(en milliers de dollars)

Exercice 2024–2025			
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :			
Personnel	15 242	3 581	9 304
Transports et communications	350	104	205
Information	1 371	27	112
Services professionnels et spéciaux	910	253	607
Location	158	4	4
Services de réparation et d'entretien	46	8	19
Services publics, fournitures et approvisionnements	16	2	7
Acquisition de matériel et d'outillage	155	16	24
Paielements de transfert	47 927	7 155	22 057
Dépenses budgétaires brutes totales	66 175	11 150	32 339
Dépenses budgétaires nettes totales	66 175	11 150	32 339

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

